



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Parité dans la direction artistique et accès équitable à la culture

Question écrite n° 5478

Texte de la question

Mme Colette Capdevielle attire l'attention de Mme la ministre de la culture sur la sous-représentation des femmes à la tête des compagnies de danse en France, notamment dans les compagnies indépendantes en province, ainsi que sur les inégalités d'accès à la danse classique pour les populations issues des classes populaires et des quartiers prioritaires. Historiquement, la France est le berceau de la danse classique, une discipline qui incarne l'élégance et le raffinement culturels du pays. Cependant, cette excellence tend à se concentrer principalement dans les métropoles, au détriment des régions. Cette centralisation limite l'accès à la culture pour les populations provinciales et freine la diversité artistique. Par ailleurs, la parité femmes/hommes dans la direction artistique des compagnies de danse demeure un enjeu majeur. Selon les données disponibles, les femmes dirigent moins de 50 % des structures chorégraphiques, reflétant une inégalité persistante dans le secteur. Pourtant, une politique culturelle équilibrée et inclusive ne peut faire l'impasse sur une représentation équitable des genres dans la création artistique. Au-delà de la question de la parité, la danse classique, souvent perçue comme une discipline élitiste, doit devenir un vecteur de cohésion sociale. Les compagnies indépendantes jouent un rôle clé dans cette démocratisation culturelle en rendant la danse accessible à toutes et tous, y compris en dehors des grandes scènes parisiennes. Favoriser l'émergence de compagnies en province permettrait de renforcer le lien social à travers la culture, en offrant à un public plus large la possibilité de découvrir et de pratiquer la danse classique. Face à ces constats, quelles actions concrètes Mme la ministre entend-elle mettre en œuvre pour favoriser l'accès des femmes aux postes de direction artistique dans les compagnies de danse ? Envisage-t-elle de renforcer le soutien aux projets chorégraphiques visant à attirer un public issu des classes populaires et des quartiers prioritaires, afin de décloisonner la danse classique et d'en faire un vecteur d'inclusion sociale et culturelle ? Elle souhaite connaître les perspectives à ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Colette Capdevielle](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (5^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5478

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er avril 2025](#), page 2134